

Délibération du Conseil Municipal**D.2024-049****Acte : 3.3.2****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt-quatre et le 25 Juin à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, MAZILLE.

MRS BAÏADA, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN.

Procuration : MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD.

M. BERTHAUX A M. CAM.

Excusé(e)s / Absent(e)s : MMES BOURCIER, LARONDE ET NEGRE ; M. BADO

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 20/06/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 10

❖ **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°01 BUDGET ASSAINISSEMENT – MODIFICATIONS DE CREDITS**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que, suite à une observation des finances publiques du 29/04/2024, il convient de diminuer les sommes inscrites en dépenses imprévues dans les sections de fonctionnement et d'investissement. L'instruction M4 mentionne que "...Pour chacune des deux sections, le crédit pour dépenses imprévues ne peut être supérieur à 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section...". Ce taux étant dépassé dans notre budget principal, il est nécessaire de se mettre en conformité avec les directives.

Sur proposition de M. ZULIAN, adjoint au Maire en charge des finances communales, Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Dépenses		Recette	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de Crédit	Augmentation de crédit
Section Fonctionnement				
D 6288 : Autres		4 800.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		4 800.00 €		
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	4 800.00 €			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	4 800.00 €			
Total Fonctionnement	4 800.00 €	4 800.00 €		

AR Prefecture082-218200947-20240625-D2024_049-BF
Reçu le 05/07/2024**Section Investissement**

D 020 : Dépenses imprévues (invt)	5 300.00 €		
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	5 300.00 €		
D 2156 : Matériel spécifique d'exploitation		5 300.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		5 300.00 €	
Total Investissement	5 300.00 €	5 300.00 €	
Total Général		0 €	0 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider cette proposition.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** : la proposition de monsieur le Maire
- **CHARGE** : le Maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING